

10  
—  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

8 bis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

INFORMATIQUE

LOGICIEL GRAPHIQUE D'EXPLOITATION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 75311U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

Approbation du Gouvernement sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1993

# INFORMATIQUE - LOGICIEL GRAPHIQUE D'EXPLOITATION

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

### 1. FINALITÉS

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

1.2.a. Permettre de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension d'un système d'exploitation.

1.2.b. Initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l'utilisation de systèmes d'exploitation.

1.2.c. Développer des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information.

### 2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- Comprendre à la lecture un texte du niveau de fin d'études de l'enseignement secondaire inférieur et exécuter des consignes orales simples.
- Pour le système (deux essais maximum):
  - vérifier que le système informatique est prêt à l'emploi;
  - charger un programme proposé à partir d'une mémoire de masse;
  - passer correctement un programme rencontré;
  - sortir d'un programme;
  - arrêter le système et le laisser prêt pour l'utilisateur suivant.
- Pour le clavier:
  - déplacer le curseur;
  - utiliser la barre d'espacement, la touche «retour» et celle d'effacement;
  - introduire des données numériques (avec/sans pavé numérique) et des données alphanumériques (minuscules/majuscules).
- Pour les éléments:
  - identifier sur un schéma proposé, les composants d'un environnement informatique étudié;
  - différencier des éléments tels que les connexions, les périphériques.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu:

Attestation de réussite de l'unité de formation:

«INFORMATIQUE - INITIATION À L'INFORMATIQUE».

## 3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination des cours	Classement	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique	CC	32
3.2. Part d'autonomie		8
	Total des périodes	<hr/> 40

NB: 1 période comporte 50 minutes.

## 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de:

### 1. Découvrir:

- les configurations nécessaires;
- installer et «réinstaller» les options par défaut;
- explorer les modes d'utilisation;
- «démarrer» et quitter le logiciel.

### 2. Comprendre l'organisation générale du logiciel:

- utiliser les icônes, les fenêtres, les menus déroulants;
- utiliser l'espace de travail;
- utiliser les boutons, les ascenseurs.

### 3. Utiliser l'aide en ligne, les documents d'accompagnement et interpréter les messages du système.

### 4. Utiliser le gestionnaire de programmes:

- installer et exécuter des applications;
- échanger des données entre applications;
- notions de groupes et de propriétés.

### 5. Utiliser le gestionnaire de fichiers:

- opérations sur les disques;
- sélections, tri, copie de fichiers.

### 6. Utiliser le gestionnaire d'impression.

### 7. Configurer et personnaliser.

## Recommandations

1. On encouragera le respect des règles ergonomiques.

2. On évitera l'utilisation gratuite d'un jargon technique. Il suffira à l'étudiant d'acquérir assez de vocabulaire technique pour lui permettre de suivre les instructions et de comprendre une information proposée par une fiche technique élémentaire.

## **5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES**

La compétence de l'étudiant sera jugée suffisante si, placé dans la situation suivante:

- face à un système informatique connu;
- en respectant le temps alloué;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique;
- en utilisant les commandes appropriées:

il est au moins capable:

- d'installer et de configurer le logiciel graphique d'exploitation (deux essais maximum);
- de formater une disquette;
- de gérer des fichiers sur disques;
- d'effectuer des copies de sauvegarde;
- de lancer et d'exécuter une application;
- d'échanger des données entre applications;
- d'utiliser les principales commandes de base;
- d'utiliser les outils d'aide.

## **6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.

## **7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROÛPEMENT**

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et plus de vingt étudiants par groupe.

---

*Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.*